



BULLETIN MUNICIPAL N°12 Du 11 janvier 2021

Sommaire:

- Le mot du Maire
- Les réalisations
- Les nouveaux élus et délégués 2020
- La page des associations
- Rappels et informations pratiques
- Coordonnées



Le maire et l'équipe municipale vous souhaitent
une très bonne année 2021

Chères Cayrolaises et chers Cayrolais,

L'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2021, en espérant des jours meilleurs.

Nous avons le plaisir de vous transmettre le traditionnel bulletin qui retrace la vie communale de l'année écoulée.

Elus depuis juillet 2020, en si peu de temps et vu le contexte sanitaire, nous avons pu cependant continuer et terminer plusieurs travaux engagés par l'équipe précédente.

Nous allons tout mettre en œuvre pour mener à bien nos projets dans l'intérêt de la commune et de vous tous.

Bonne lecture et bonne année à tous.

Réalisations:

La mairie a mis en œuvre et poursuivi plusieurs chantiers en 2020, pour l'aménagement des lieux de vie de la commune :

Tout d'abord, aux anciennes écoles du Cayrol, devenues salles d'animations: La cour a été revêtue d'enrobé et l'entrée a été réaménagée pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. A l'intérieur, la grande salle a été agrandie et le carrelage a été refait avec une partie en parquet pour le plaisir des danseurs.

A Anglars, suite à un dégât des eaux dans la salle d'animation, le plafond de la cuisine a été refait, et des plaques ont été posées pour améliorer l'acoustique.

Dans le village, le caniveau de la fontaine a également été entièrement remanié pour pallier ses nombreuses fuites.

Les grands sapins du cimetière du Cayrol ont été abattus car la chute des branches occasionnait régulièrement des dégâts sur les tombes en dessous et leurs racines soulevaient tombes et murs. Le bois est conservé et sera utilisé ultérieurement sur la commune pour un usage encore à déterminer.

La numérisation des cimetières d'Anglars et du Cayrol est en cours. Cela consiste à mettre sur informatique les plans et à saisir toutes les informations possibles sur les propriétaires des concessions et tombes ainsi que sur les personnes inhumées. Cela devrait permettre une meilleure gestion et un suivi plus facile pour la secrétaire de mairie et les élus. Les familles possédant une tombe ou un caveau peuvent apporter leur contribution à la secrétaire afin de compléter les informations notamment sur les personnes de leur famille inhumées au Cayrol ou à Anglars. A noter que Gérard MIRABEL, conseiller municipal, a déjà contribué à retrouver certains propriétaires.

Le lotissement du Cayrol est à présent terminé. La dernière tranche de travaux concernait la voirie définitive et l'éclairage public. Un lampadaire « fleur » qu'avait choisi notre ancienne maire Sylvette Hermet initiatrice du lotissement, sera installé à l'entrée pour lui rendre hommage. Un autre lot a été vendu et une maison est sortie de terre cette année. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et acquéreurs.

La loi sur la publicité extérieure nous impose certaines règles concernant les panneaux publicitaires ou pré-enseignes. Les panneaux de publicité pour les commerces, hébergements touristiques, lieux de culture, sont interdits hors agglomérations et ont dû être retirés. Suite à une opération menée par le Parc naturel régional de l'Aubrac, pour avoir une homogénéité sur tout le territoire, une nouvelle signalisation sera mise en place en 2021. La mairie et les professionnels de la commune intéressés seront consultés et sollicités sur ce projet.

Le projet d'adressage lancé en 2019-2020 a pris du retard à cause du contexte sanitaire, l'entreprise n'ayant pas pu fournir les plaques de rues et numéros de maisons comme prévu. Ce printemps, les plaques de rues et les numéros des maisons seront installés, cela permettra une géolocalisation plus facile pour La Poste, les livreurs, les secours, et les particuliers. Dans les villages du Cayrol et d'Anglars nous avons opté pour une numérotation comme en ville pair / impair, dans le reste de la commune et des autres villages, il s'agit d'une numérotation métrique qui correspond au nombre de mètres entre la maison et le début de la voie, il va donc y avoir des numéros à 3 ou 4 chiffres sur la commune! Un courrier d'information individuel vous sera transmis en même temps que les travaux d'installation.

Les délégués aux commissions intercommunales:

- Economie : TEYSSÈDRE Nathalie
- Aménagement de l'espace -urbanisme : SABY Bernadette
- Tourisme : GASQ Muriel
- Finances : VALERY Bernard
- Environnement –Assainissement : ROULIES Serge
- Administration, moyens généraux : VALERY Bernard
- Communication –Attractivité : BURGUIERE Béatrice
- Services partagés –Mutualisation : VALERY Bernard
- Social-Emploi-service à la personne : SABY Bernadette
- Sport : LUISA-MARCELA Johnny
- Culture-Patrimoine : GASQ Muriel
- Infrastructures-Bâtiments-Voirie : DURAND Thierry

Consommer local :

En cette période particulière où l'économie est mise à mal, il semble primordial de soutenir nos producteurs et artisans locaux. N'hésitez pas à les solliciter :

A. Septfonds : producteur de miel à Anglars

M. Léger : producteur de fromages de chèvres et maraîcher à Barrugues

Z. Lavour : yaourts, beurre, fromages au lait de vache à La Boriette

N. Teyssède : fromages de bufflonnes à Laubenq

Nouvelles installations au Cayrol: un mécanicien, M. GUIOT, MP12Auto, spécialisé dans les voitures de collection et anglaises, un couvreur M. Yannick ROUILLAC, et un plombier, Loïck COURTOIS.

Le site internet de la commune va être remanié en 2021, à l'adresse www.lecayrol.fr , site officiel du Cayrol, vous y trouverez les comptes rendus des conseils municipaux, ainsi qu'un descriptif de la commune, des adresses de professionnels, producteurs, des gîtes et chambres d'hôtes.

Un autre site internet a vu le jour sur les ardoisières et le musée d'Anglars : www.museeardoiseanglars.fr, il vous permettra une visite virtuelle comme si vous y étiez.

« **Ardoisier, un métier** » : C'est le titre du dernier livre édité par l'association Histoire et Patrimoine d'Anglars du Cayrol, écrit par Jean-Pierre Poma du Club Patrimoine de Lassouts. Cet ouvrage technique a trait aux ardoisières d'Anglars, leur histoire, le métier d'ardoisier et de très nombreuses photos et schémas pour mieux comprendre l'extraction et la taille des célèbres tuiles bleues. Le livre est en vente au musée des ardoisières d'Anglars.

Vie associative 2020.

Le contexte sanitaire a contraint les associations communales à largement restreindre leurs animations en 2020. Ainsi, il n'y a eu ni fête, ni quine à Anglars.

Seule l'association Histoire et Patrimoine d'Anglars a organisé la traditionnelle sortie du vin des ardoisières, mais avec précautions renforcées, sous la halle, sans repas ni danseurs.



Les Jardifolies n'ont pas pu organiser le quine du jardinier du mois de mai, ni les jardins d'automne du mois d'octobre.

Pour Lou caminaire del Cayrol, en 2020 ont été organisées:

le 18 janvier: à Gaillac le voyage au festival des lanternes.

le 26 janvier: le voyage à Paris pour la mise à l'honneur de l'association lors du banquet de l'amicale.



le 23 février : randonnée vers St Chély d'Aubrac, 18 km.

le 14 février : assemblée générale.

Mars, avril, mai, juin randos annulées cause confinement.

le 26 juillet : rando au lac de Villefranche de Panat sur la journée, 15 km.

le 1er août spectacle de Flagnac annulé.

les 12 et 13 septembre: weekend à Montbrun (Lot), rando, grillades nocturnes, baignade, kayak, et nuit dans des tipis indiens.

le 11 octobre : rando de 8 ou 13 km au choix autour de Ste Geneviève.

Que de bons moments partagés.

Société de chasse du Cayrol : Si vous souhaitez adhérer vous pouvez joindre Benjamin Alexandre au 06.86.52.33.62.

Pour l'organisation des obsèques sur la commune, vous pouvez joindre Mme SABY Bernadette, Le Cours, au 07.87.92.65.13.

Pour ce qui concerne le syndicat agricole FNSEA et la CUMA du Cayrol, vous pouvez joindre François Salelles, à Polvérières.

Nous espérons que 2021 s'annoncera sous de meilleurs auspices.

**Calendrier des manifestations 2021 des associations
sous couvert d'une situation sanitaire le permettant:**

Histoire et patrimoine :

En août : sortie du vin des ardoisières.
Septembre : journées du patrimoine
Décembre : Messe de la Ste Barbe

Comité des fêtes d'Anglars :

3° dimanche de juillet le 18 : fête du village
Novembre : Quine

Les caminaïres

Février: sortie nocturne en raquettes
Mars: concours de belote
Les mois suivants les randos seront annoncées par voie de presse
en fonction du contexte sanitaire.
Juin: weekend touristique maintenu.

Les Jardifolies

Le quine du jardinier le 8 mai.
Les jardins d'automne le 17 octobre.

Rappels et informations pratiques:

- Il est rappelé à chacun que la divagation des chiens peut poser des problèmes de voisinage, et affoler le bétail. Chaque animal est sous la responsabilité de son propriétaire qui peut être poursuivi en cas d'accident.
- Le chasse-neige n'interviendra pas cet hiver dans les cours ou les entrées des particuliers suite à des dégâts occasionnés en 2019. Si vous souhaitez que le chasse-neige passe dans votre cour, vous voudrez bien nous le faire savoir mais la commune se dégage de toute responsabilité ou dégâts éventuels.
- Il est formellement interdit de déposer des déchets verts ou des gravats au chemin de Bonneval à la fin de la ligne droite dite « Plaine de la Baraque ». Un panneau informant de cette interdiction et des sanctions encourues a été posé. En effet des personnes de la commune ont été vues. Une déchetterie est à disposition Route de St Côme pour cela.
- Des motos empruntent le chemin de la Fontaine à Anglars, causant des dégradations. Ce chemin est piétonnier comme indiqué sur le panneau.
- Transport à la demande pour aller à Espalion. En raison de la faible demande, ce service a été arrêté, mais si des personnes sont intéressées, elles peuvent se faire connaître à la mairie pour éventuellement relancer le service dans les années à venir, par le biais de la Communauté de communes.

Rappels et Informations pratiques :

- Lorsque vous constatez une panne sur l'éclairage public dans vos villages, signalez-le à la mairie pour lancer une intervention.
- Des barnums sont disponibles à la location au tarif de 5 € le barnum uniquement pour les habitants de la commune pour un week-end.
- Le Conseil Municipal a décidé en 2018 de ne plus louer les salles d'animations aux particuliers domiciliés hors commune. La location des salles reste ouverte pour les habitants de la commune. Tarifs : salles du Cayrol pour un week-end : 50 € / salles d'Anglars : 25 €. Les salles sont actuellement fermées pour cause de COVID.
- Les demandes de passeports et cartes nationales d'identité doivent être déposées dans les mairies équipées de stations informatiques, soit Espalion ou Laguiole pour les plus proches. Vous pouvez pré-remplir votre dossier de demande sur internet : soit en passant par le site internet www.service-public.fr ou sur le site dédié du ministère: www.demarches.interieur.gouv.fr. Des dossiers papier sont encore disponibles à la mairie. Il vous faudra quand même prendre rendez-vous dans une mairie équipée pour finaliser votre demande.
- Pour les demandes de cartes d'immatriculation, modifications d'adresses, permis de conduire... vous devez obligatoirement faire votre demande par internet. (Il est conseillé de passer par le site officiel www.service-public.fr qui vous renverra vers des sites officiels dédiés, ceci afin d'éviter des sites frauduleux et payants).

Coordonnées de la mairie

**Mairie de Le Cayrol
12500 Le Cayrol**

Téléphone : 05.65.44.01.38

Mail :

mairie.lecayrol@wanadoo.fr

Site internet : www.lecayrol.fr

Horaires :

Lundi, jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mardi et vendredi de 9 h à 12 h
Le mercredi de 13 h à 17 h
Fermée le mercredi matin

Permanence des élus en mairie le
Mercredi de 14 h 30 à 16 h

Agence Postale :

Téléphone : 05.65.48.03.75

—
Ouverture tous les matins
de 9 h à 12 h 15,
le samedi de 10 h à 12 h

ALLO DOCTEUR : 3966

Si vous êtes malade et que le cabinet de votre médecin traitant est fermé, les week-ends, jours fériés, la nuit appelez le 3966, un médecin vous répondra et évaluera votre situation pour trouver une solution adaptée.

Pour une urgence vitale, contacter toujours le 15 (Samu).

Autres contacts :

Pompiers : 18 ou 112 appel d'un portable

Gendarmerie : 17

Adresses et N° utiles :

Communauté de communes : 18 bis av Marcel Lautard 12500 Espalion. 05.65.48.29.02

Smictom d'Espalion : (Collecte des ordures ménagères, déchetterie) : 05.65.51.52.19 ; 48 Bd Joseph Poulenc 12500 Espalion.

Déchetterie, Route de St Côme d'Olt, derrière la caserne des pompiers.

ADMR (Aide à domicile) : Saint Côme d'Olt : 05.65.48.50.10

Centre de soins ASSAD : Route de St Pierre, Espalion : 05.65.44.08.79

Centre Social et de Loisirs : St Hilarian : 05.65.48.92.66

Office du Tourisme d'Espalion : Place du Plô : 05.65.44.10.63

DDT : Bourran, 9 Rue de Bruxelles 12000 Rodez : 05.65.72.50.00

DDT Espalion, Rue du docteur Gabriac : 05.81.19.62.40

Trésorerie et Impôts d'Espalion : 4 et 6 Avenue d'Estaing : 05.65.44.02.05/ impôts : 05.65.44.01.89

Impôts Rodez et Cadastre : 2 av du 8 mai 1945 12000 Rodez 05.65.77.85.00

site internet : www.cadastre.gouv.fr , www.geoportail.gouv.fr ou www.e-occitanie.fr

Espace Emploi à Espalion : 4 Avenue d'Estaing 12500 Espalion : 05.65.48.07.63

ADIL : Information logement : 7 place Ste Catherine 12000 Rodez : Tél : 05.65.73.18.00

Mairie de Rodez, Place Raynaldy 12000 Rodez. Tél : 05.65.77.88.00

Renseignements administratifs et démarches sur internet : www.service-public.fr

Préfecture à Rodez :

Préfecture de l'Aveyron CS 73114 12031 RODEZ CEDEX 9 Tél : 05.65.75.71.71.

